



ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

✉ 2, rue des Acacias

18570 La Chapelle S^t Ursin

☎ 02 48 26 47 88

📧 ec-la-chapelle-saint-ursin@ac-orleans-tours.fr

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Suite aux évènements du 13 novembre 2015, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a demandé à tous les établissements scolaires de mettre à jour le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs).

En cas de problème grave extérieur à l'école survenant pendant les horaires scolaires (tempête, explosion, attentat...) l'alerte est donnée et les élèves sont mis en sécurité à l'intérieur de l'école.

Merci de tenir compte de ces indications préventives :

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR



DANGER



Signal modulé



1 min 41 1 min 41 1 min 41

Le signal national d'alerte est émis par des sirènes.
Il annonce l'approche ou la présence d'un danger (nuage toxique, tornade, ...).

N'allez pas sur les lieux du sinistre. Vous vous mettriez en danger.



Mettez vous à l'abri dans un local calfeutré
(portes et fenêtres fermées).



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.



France Info	105.5 Mhz
ou	
France Inter	94.9 Mhz





N'allez pas chercher votre enfant à l'école.
Un plan de mise en sûreté a été mis en place dans son école. Les enseignants connaissent les consignes à suivre.

Ne téléphonez pas, pour ne pas encombrer les réseaux.
Laissez les livres pour que les secours puissent s'organiser.

Recevez avec prudence les informations ne provenant pas des autorités.

Un exercice de confinement aura lieu à l'école dans les jours prochains.

Cette note d'information n'a en aucun cas pour objectif de vous alarmer. Elle vise seulement à vous informer de l'existence d'un dispositif rigoureux qui serait mis en place en cas d'accident grave.